CIMETIERE COMMUNAL
INFORMATION MUNICIPALE

Lion-sur-Mer,
Le 23 octobre 2026

Objet : Projet de relevage de concessions échues dans le cimetière communal de Lion-sur-Mer

La commune de Lion-sur-Mer projette de relever plusieurs concessions échues.

Les concessions concernées sont les suivantes :

Carré C – 228 – SALAÜN
Carré C – 229 – VINCENT
Carré C – 230 – FLASTOEN
Carré C – 231 – DAVY
Carré C – 233 – POUSSINEAU / GÉIA
Carré C – 250 – BOURDON
Carré C – 255 – WEISS
Carré C – 256 – COISSON – BOULANGER
Carré C – 258 – MEGRET
Carré C – 259 – SAUZÈDE
Carré C – 270 – LEMARCHAND
Carré C – 272 – CHAPARD
Carré C – 279 – LE GOFF / DAMOIS
Carré C – 281 – DELESVAUX

Les familles désirant renouveler ces concessions sont priées de prendre contact dans les meilleurs délais avec le service cimetière de la commune au **02 31 36 12 00** ou par mail à **c.vauloup@lionsurmer.fr**

Lorsqu'il n'y a pas de renouvellement de concession, le terrain est alors repris par la ville sans autre préavis et les restes mortels déposés dans l'ossuaire communal.

Je vous serais reconnaissante, s'il existe d'autres concessionnaires ou ayants-droits connus, de leur communiquer ces renseignements.

Magali SAINT,
Maire

MAIRIE DE LION-SUR-MER (Calvados)

Mairie de LION-SUR-MER
30, rue Général Gallieni – 14780 Lion-sur-Mer
Téléphone : 02.31.36.12.00 – Fax : 02.31.36.11.99
www.mairie-lion-sur-mer.fr – accueil@lionsurmer.fr